



Commencement des demarches pour la demande de visa

Par **pepeta**, le **21/11/2010** à **17:33**

Bonjour,

Je reviens parce que je n'ai pas encore entamé les démarches pour le visa de ma mère. J'étais rentrée à Madagascar au mois d'octobre pour le décès de ma petite sœur et mon mari à contacter le consulat là-bas pour prendre un rendez-vous avec lui. On n'a pas pu avoir de rendez-vous mais une dame qui nous a répondu il faut refaire une autre demande de visa et cette fois-ci pour ma mère et mon père. Donc je reviens au conseil que vous m'aviez proposé c'est de demander un visa pour ascendants non à charge. Ma question : ils n'ont pas de ressources parce que mon père ne travaille plus : il fait la rizière à la campagne et ma mère ne travaille non plus mais ils vivent de notre aide (mes 2 autres sœurs, et du loyer); donc le consulat va refuser encore le visa. Que dois-je faire ? dois-je demander le visa non à charge ou à charge. Ils comptent venir en France au mois de février pour se changer un peu d'idée. Merci beaucoup.

Par **mimi493**, le **21/11/2010** à **19:22**

Le problème est qu'ils ne disposent d'aucune garantie qu'ils rentreront chez eux à l'issue du visa.

Par **pepeta**, le **24/11/2010** à **15:50**

bonjour,
quel visa dois prendre alors parce que:je ne sais plus quoi faire.Merci beaucoup pour votre
reponse

Par **pepeta**, le **21/03/2011** à **19:57**

bonjour,
je reviens avec UNE BONNE NOUVELLE:mes parents :père et mère ont obtenu leur
visa,merci beaucoup pour votre aide,j'ai suivi à la lettre ce que vous m'aviez expliqué et
finalement ils ont obtenue leur visa sans problème.
Merci beaucoup :mon cadeau de noel est arrivé ,je l'attendais depuis 2009.